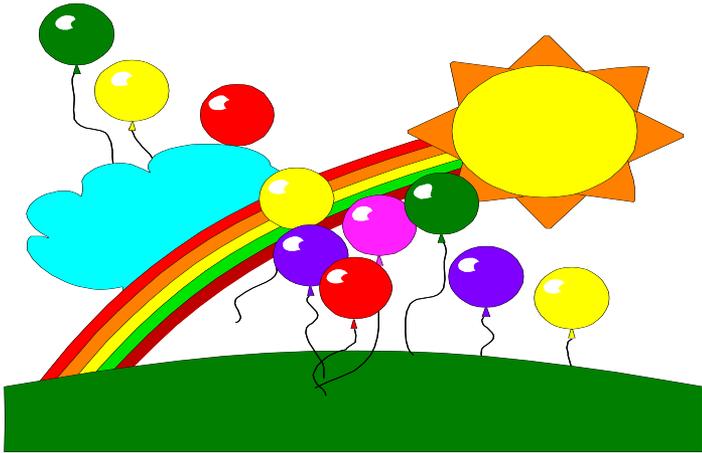


L'Arc---en---Ciel



**Novembre 2013
NUMÉRO 1**

VOLUME 17

***SECTEUR BAIE-DES-CHALEURS
RÉGION 01***



***ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS
DE L'ÉDUCATION ET DES AUTRES SERVICES
PUBLICS DU QUÉBEC***

Sommaire

- 3 Mot de la présidente du secteur
- 4 Des nouvelles de la région
- 5 Conseil sectoriel
- 6 Comités sectoriels
- 7 Activités à venir
- 8 Comité de la Condition des hommes
- 9 Sondage
- 13 Toujours en action
- 13 SIRA
- 14 Fondation Laure-Gaudreault
- 16 Comité de la condition des femmes
- 16 Écrire épicène
- 17 L' Arc-en-Ciel par internet
- 18 Projet de voyage

Mot de la présidente

Bonjour à tous les membres
de l'AREQ Baie-des-Chaleurs.



L'année 2013 tire à sa fin et l'année «aréquienne» est déjà bien entamée. J'ai eu le plaisir de rencontrer plusieurs d'entre vous aux différents déjeuners de septembre, au dîner de la moisson, aux rencontres des téléphonistes de même qu'aux réunions des responsables des comités.

Je profite de l'occasion pour remercier tous ces membres qui ne ménagent pas leurs efforts pour vous offrir des activités de qualité.

Depuis septembre, deux nouveaux membres se sont joints à notre conseil sectoriel, il s'agit de Dorothee Bujold de Caplan et Jean-Yves Chapados de Paspébiac. Je suis heureuse d'accueillir deux personnes dynamiques prêtes à collaborer et à nous apporter de nouvelles idées. Merci d'avoir accepté cette tâche.

Je souhaite la bienvenue à nos nouveaux membres et nous serons très heureux de vous rencontrer lors de nos activités. Le temps des Fêtes approche. Au nom du conseil sectoriel, je vous présente nos meilleurs vœux pour un joyeux temps des Fêtes et une bonne et heureuse année 2014. Que votre vie soit comblée de santé et de bonheur.

*Gisèle Huard, présidente,
secteur Baie-des-Chaleurs*

*Membres du conseil
et des comités
sectoriels*



Des nouvelles de la région...



Bonjour à vous tous,

J'ai le privilège de m'adresser à vous pour vous donner des nouvelles de la région. La vie est reprise dans tous les secteurs et les rencontres aussi.

Pour bien s'occuper de nos affaires, je vous parle de deux sujets d'actualité touchant les personnes âgées, donc nos membres, qui sont sur la planche du gouvernement.

D'abord, Véronique Hivon, ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, a présenté en juin un projet de loi concernant les soins de fin de vie. Ayant fait l'objet d'une longue série de travaux en Commission parlementaire spéciale en 2011 et d'un rapport signé par tous les partis, ce projet sera débattu et voté à l'Assemblée nationale cet automne. Que doit-on en penser? L'AREQ prône la mise en place, dans le système de santé du Québec, de meilleurs soins palliatifs et un encadrement très serré pour l'application de la "mort assistée" qui devra être choisie par les personnes concernées.

En second lieu, Réjean Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux et responsable des aînés, a présenté récemment le "livre blanc" intitulé *L'autonomie pour tous - Vivre chez soi avec les services adéquats*. C'est en vue d'élaborer un projet de loi instaurant des services à domicile qui seraient couverts par une assurance gérée par la RAMQ. Des discussions sont en cours sur ce document consultatif et le projet de loi fera l'objet d'une commission parlementaire à laquelle l'AREQ participera certainement. L'assurance-autonomie de M. Hébert peut séduire par ses objectifs louables mais y aura-t-il des gens qualifiés pour assurer les soins adéquats qui permettront aux personnes âgées de demeurer plus longtemps dans leur domicile? Faudra surveiller ça de près.

Informons-nous... ça nous touche ou nous touchera de près dans un avenir rapproché!

Aussi l'AREQ tiendra son Congrès en juin 2014 à Sherbrooke...Les personnes déléguées ont été interpellées pour

connaître leurs attentes vis-à-vis l'Association. Le thème étant maintenant connu, ***D'hier à demain, l'AREQ toujours en action***, on doit consulter et former les gens qui y assisteront. C'est notre autorité suprême où sont votées les modifications aux Statuts et Règlements et les orientations qui alimenteront le plan d'action pour le triennat 2014-2017.

En terminant, j'en profite pour remercier toutes les personnes qui travaillent à rendre l'AREQ intéressante à travers toute la région Bas-St-Laurent-Gaspésie-Les-Îles-Côte-Nord. On aura besoin de relève cette année encore... Viens donner quelques heures et apporte des idées nouvelles! Ça fait peut-être partie de ta mission de vie... Platon disait: " Chacun, parce qu'il pense, est seul responsable de la sagesse ou de la folie de sa vie, c'est-à-dire de sa destinée."

Je vous souhaite une bonne santé et du bon temps pour l'année 2013-2014.

*Nicole Gagnon, Présidente régionale
Bas-St-Laurent-Gaspésie- Les-Îles-Côte-Nord*

Conseil sectoriel, AREQ Baie-des-Chaleurs

Présidente

Gisèle Huard, 364-7463
areq01c.gh@gmail.com



1er vice-président

Hubert Bourque, 685-2264
hubertbourque@hotmail.com



2^e Vice-présidente

Diane Bécharde, 788-5717
dianebr6@hotmail.com



Trésorière

Fernande Cayouette, 534-3190
areq01secteurc@globetrotter.net



Secrétaire

Roseline Arsenault, 364-7317
rosy51@globetrotter.net



Conseiller

Jean-Yves Chapados 752-5143
jychapados@hotmail.com



Conseillère

Dorothé Bujold 388-5219
bujoldd@globetrotter.net



Comités sectoriels

Assurances	Roselyn Onraët roselyno@hotmail.fr	388-2246
Condition des femmes	Maureen Tennier maurentennier@hotmail.com	534-2074
Condition des hommes	Émilien Rioux emilienr@navigue.com	534-2338
Entraide	Angeline Joseph angejos@globetrotter.net	752-5401
Environnement	Louis-Marie Rivard lourivard@hotmail.com	299-2037
Fondation Laure-Gaudreault	Thérèse Poirier terezp31@globetrotter.net	534-2336
Indexation	Fernand Diotte	759-3665
Sociopolitique	Simone Arsenault arsino@globetrotter.net	364-3464

Activités à venir

Soupers de soirées des Fêtes:

6 décembre : salle multifonctionnelle à Paspébiac

(repas et danse, accueil 17 h 30)

8 décembre : Hostellerie Baie-Bleue de Carleton

(repas, accueil à 17 h 30)

13 décembre : Camp du bûcheron à St-François

(repas, accueil à 17 h 30)

Déjeuners de février

11 février : Manoir Belle Plage de Carleton

12 février : restaurant Pastali de Pointe-à-la-Croix

13 février : au Clac de St-Alphonse

14 février : restaurant L'Héritage de New Carlisle

«Toujours en action»

Trois rencontres au début d'avril : Bonaventure, Matapédia et Maria

Activité surprise

Fin mai ou début juin

Assemblée générale de secteur et élections

6 mai à New Richmond

Assemblée générale régionale et élections

15 mai à Mont-Joli

Les membres en activité



Renouvellement du passeport

Changements en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2013 :

- Les frais passent de 87 \$ à 120 \$ pour le passeport régulier de 5ans.
- Introduction du passeport d'une durée de 10 ans offert au coût de 160 \$ pour les requérants de 16 ans et plus.
- Les frais de remplacement pour un passeport perdu ou volé sont fixés à 45 \$ alors que ce service n'était pas préalablement chargé.
- Ne dépassez pas la date de renouvellement de votre passeport, sinon vous devez refaire le processus comme pour un premier passeport.
- Toutes les informations et les formulaires se retrouvent sur internet à *Gouvernement du Canada-passeport*.



BAIE-DES-CHALEURS

Condition des hommes

Dans le but de connaître la réalité actuelle de la condition des hommes, membres de l'AREQ Baie-des-Chaleurs, je t'invite à répondre à ce sondage anonyme qui ne prendra que quelques minutes de ton temps.

Je me charge de faire la compilation des données et les résultats paraîtront dans le prochain numéro de l'ARC-EN-CIEL.

Je te remercie de ta collaboration.

Emilien Rioux, responsable de la Condition des hommes pour le secteur Baie-des-Chaleurs



Tu découpes le questionnaire et tu me le fais parvenir avant le 15 janvier 2014 à l'adresse suivante :

Emilien Rioux
277, chemin Thivierge,
Bonaventure, Qc G0C 1E0

Questionnaire sur la Condition des hommes

(Au besoin, ajouter une page supplémentaire)

1. Cochez la catégorie d'âge où vous situez :

- | | |
|------------------------------------------|-----------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Moins de 55 ans | <input type="checkbox"/> 55 à 60 ans |
| <input type="checkbox"/> 61 à 65 ans | <input type="checkbox"/> 66 à 70 ans |
| <input type="checkbox"/> 71 à 75 ans | <input type="checkbox"/> 76 à 80 ans |
| <input type="checkbox"/> 81 à 85 ans | <input type="checkbox"/> 86 ans et plus |

2. En quelle année avez-vous pris votre retraite?

Mois : _____ Année : _____

3. Cochez toutes les raisons qui vous ont amené à faire partie de l'AREQ ?

- Afin de bénéficier de l'assurance groupe de l'AREQ
- Afin de faire partie d'une association qui revendique vos droits
- Afin de participer à des activités sociales organisées par le secteur
- Afin de demeurer en contact avec vos anciens collègues de travail

Autre raison, précisez :

4. Cochez les activités de l'AREQ auxquelles vous avez déjà participé.

- La fête d'accueil au moment de la prise de votre retraite
- Assemblées générales annuelles de secteur
- Manifestations pour revendiquer l'indexation de notre régime de retraite

- Accueil des nouveaux retraités (hommes et femmes) de secteur
 - Autres activités sociales organisées par votre comité sectoriel
- (Voyages, activités sportives, dîner cabane à sucre, souper de Noël, la St Valentin ou autres)*
- Autres, précisez :**
-

5. Pourriez-vous nommer d'autres activités conformes à vos attentes qui pourraient être organisées par l'AREQ ?

.....

6. Participez-vous à d'autres activités à l'extérieur de l'AREQ ? (Aidant naturel, organismes, communautaire, culturel, travail, etc.)

Oui Non

Si oui, est-ce que cela vous empêche de participer aux activités de l'AREQ?

Oui Non

7. Êtes-vous membre du secteur de l'AREQ où vous avez exercé votre emploi?

Oui Non

Si non, cela constitue-t-il un obstacle à votre participation aux activités de l'AREQ?

Oui Non

8. Habitez-vous seul?

Oui Non

Si oui, cela est-il un obstacle à votre participation aux activités de l'AREQ?

Oui Non

9. Êtes-vous préoccupés par des messages publicitaires qui présentent l'homme comme un être idiot, inculte, grossier, maladroit, inconscient, puéril, incompetent, etc.?

Oui Non

Pensez-vous que les hommes devraient réagir à ce genre de publicité?

Oui Non

Si votre réponse est oui, quels moyens pourrait-on utiliser ? (Ex. lettres aux journaux, appels aux médias, manifestations, etc.)

10. Croyez-vous que les tribunaux traitent les hommes avec justice dans les cas de divorce et de séparation ? (Ex. garde des enfants, pension alimentaire.)

Oui Non

Si vous avez répondu non, pouvez-vous indiquer ce qui pourrait être fait pour corriger la situation.

11. Quelles sont, selon vous, les principales causes des difficultés des garçons à l'école?

(S'il vous plaît, cochez toutes les cases pertinentes)

- L'approche pédagogique peu adaptée au caractère des garçons.
- Les programmes scolaires axés sur des sujets qui intéressent peu les garçons.
- Le manque de soutien de la part des parents.
- L'absence d'un des parents au foyer.
- Le manque d'activité physique à l'école.

- Le trop petit nombre d'hommes professeurs.

Autres, précisez :

12. Selon vous, l'image d'hommes violents véhiculée par les médias est-elle justifiée ?

Oui Non

Pouvez-vous préciser votre pensée?

13. Plusieurs déplorent le manque de ressources à la disposition des hommes pour les aider à faire face à certaines situations d'urgence : divorce, accusations de violence conjugale ou d'agression sexuelle, victimes d'actes violents, etc. Trouvez-vous que les ressources actuelles sont suffisantes?

Oui Non

Si votre réponse est non, quels moyens pourrait-on prendre pour mieux répondre aux besoins

14. Auriez-vous quelques critiques à formuler au sujet de l'AREQ, soit au niveau du Québec, soit au niveau régional, soit au niveau de votre secteur ?

Projet : Toujours en action

Rencontre avec un comptable

Les 21, 23 et 24 mai derniers avait lieu à Matapédia, Maria et Bonaventure une conférence intitulée *Comment maximiser mes rentes?*, avec Monsieur Gérald Parent, comptable et fiscaliste de la firme Leblanc, Bourque, Arsenault Inc.

Monsieur Parent a traité de beaucoup de thèmes ayant un impact fiscal : types de rentes, la sécurité du revenu au supplément garanti, du REER au FERR, des REEE pour nos petits-enfants aux CELI, des impacts fiscaux de l'héritage entre conjoints ou aux enfants, du don qui devient une vente, des assurances-vie, de la création d'une fiducie et que sais-je encore?

Plus de cent personnes ont bénéficié des commentaires de ce fiscaliste. Pas surprenant que certains ont proposé de tenir une conférence sur le thème *Comment remplir mes déclarations d'impôts?* Aurons-nous une suite?

Projet SIRA

La santé des personnes âgées : un poids pour la société?

Dans le cadre du projet SIRA (Soutien aux initiatives visant le respect des aînés), trois rencontres d'animation furent présentées dans notre secteur. Plus de cent personnes assistèrent à ces rencontres offertes à Matapédia, Maria et Bonaventure les 16, 17 et 18 avril derniers.

La conférence-discussion, animée par madame Gisèle Huard et messieurs Hubert Bourque et Émilien Rioux, s'intitulait *Les aînés, un poids lourd pour la société?* À l'aide d'extraits vidéo et de discussions, on traitait des sous-thèmes suivants : A-t-on raison d'avoir peur? Sommes-nous un poids si lourd? Coûtions-nous si cher? Rapportons-nous quelque chose? À cause du vieillissement, allons-nous vers un mur? Pourquoi nous? Et que faisons-nous?

Depuis quelques années, on tente de parler des aînés comme un poids pour la société, particulièrement au niveau de la santé. Dupuis 2009, beaucoup de travail a été réalisé par l'AREQ pour contrer les « menteries » circulant à l'égard des personnes âgées. Notre association, au congrès de 2009, s'est donné comme

orientation de combattre les mythes et préjugés à l'égard des personnes âgées, notamment en matière de santé.

On l'a donc démontré, le vieillissement ne fait pas partie des causes majeures de la hausse des coûts en santé. Toutefois, force est d'admettre que les coûts sont à la hausse année après année. Notons que dans les études réalisées par le Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques, on souligne les cinq éléments les plus coûteux du système de santé :

- 1^e les médicaments
- 2^e les développements technologiques
- 3^e les budgets d'immobilisation
- 4^e la rémunération des médecins
- 5^e la consommation accrue des services

Face à tout ce qui circule comme fausseté relativement aux personnes âgées, notons qu'on oublie, volontairement ou non, l'apport social et économique de ce groupe. Et Laure Gaudreault dirait : « **Le meilleur avocat de sa propre cause, c'est soi-même.** » Gens de l'AREQ, nous sommes des gens d'expérience, des gens de parole. Voyons-y. Combattons les mythes relatifs au vieillissement, à l'âgisme.

Hubert Bourque
1^{er} vice-président



FONDATION LAURE-GAUDREAULT

Si nous reculons un peu dans le temps, nous nous souvenons que Mme Laure Gaudreault fut la première présidente de l'AREQ de 1961 à 1967. Grâce à son travail acharné et à sa détermination, nous pouvons maintenant bénéficier d'une retraite confortable bien structurée. En 1988, M. Lionel Girard, qui a travaillé étroitement avec Mme Gaudreault, lance son projet " Créer la Fondation Laure-Gaudreault ". En 1990, l'autorisation légale est obtenue, tout ceci à l'image et en collaboration avec L'AREQ. Les institutions financières concernées et différents paliers de gouvernement acceptent la Fondation comme organisme de charité.

Le rêve de l'actuel président de la fondation, M. Robert Gaulin, serait de recruter plus de membres d'ici 2015. Un petit 10 \$ permet de devenir membre à vie. Nous sommes présentement 141 membres pour notre secteur. Cette fondation est notre fierté, elle nous appartient. Alors, bienvenue, rejoignez les rangs. Les membres du comité directeur et moi-même avons des formulaires d'adhésion.

En mai 2013, la fondation a remis 500\$ à l'Unité régionale loisirs et sports pour les activités Secondaire et Cégep en spectacle.

Après huit années à ce poste, je laisse les dossiers entre bonnes mains.

Anne-Marie LeBlanc
Présidente F.L.G., 01 secteur C



- Madame Anne-Marie Leblanc quitte la présidence régionale de la fondation après huit années de dévouement à la cause. Nous la remercions pour l'énorme travail accompli dans la région et particulièrement dans notre secteur.
- Lors de l'assemblée générale tenue aux Îles-de-la-Madeleine, Mme Rachel Fournier a accepté le poste de présidente de la Région 01.
- Toujours impliquée personnellement dans la Fondation, savez-vous qu'Anne-Marie recueille des bouteilles d'eau vides, va les vendre à un recycleur de Campbellton? Au dernier dîner de la moisson, elle a remis un montant de 120 \$ à la Fondation Laure-Gaudreault. Bravo Anne-Marie!
- Aux déjeuners de septembre, les quêtes pour la Fondation ont rapporté 451,16 \$.
- Comment devenir membre de la fondation Laure-Gaudreault? Complète le formulaire, donne 10 \$ et te voilà membre à vie. Des formulaires seront disponibles aux prochains déjeuners.

Comité de la Condition des femmes

A venir... Une invitation à une rencontre super intéressante, dynamique et décontractée ... D'autres précisions pour cette future rencontre vous seront données ultérieurement. Ce sera un immense plaisir de vous y retrouver en très grand nombre.

Aussi concernant la rédaction "épïcène", je vous donne un aperçu sur la façon de procéder dans le texte qui suit.

Un peu plus tard d'autres précisions s'y ajouteront...

Écrire épïcène

Le mot épïcène se dit d'un nom, pronom et adjectif qui ne varient pas selon le genre. Il signifie autant un mot qui se veut être féminin que masculin. Ex : actuaire, athlète, chaque, etc. On ne peut pas toujours employer un mot épïcène pour représenter les deux genres, alors d'autres moyens ou règles s'appliquent. Ex : **le doublet** qui est un ensemble formé du masculin et du féminin comme '*un retraité et une retraitée*', '*ils et elles*'.

Selon l'Office de la langue française, un texte épïcène, écrit ou lu, doit mettre en évidence, de façon équitable, la présence des hommes et des femmes. Alors, pour écrire épïcène, il faut avoir **la préoccupation de la visibilité des femmes**.

Il faut, de plus, veiller à conserver la lisibilité et l'intelligibilité au texte. **Lisibilité** : utiliser des procédés de féminisation qui soient compréhensibles, facilement déchiffrables visuellement et qui ne perturbent pas la lecture. **Intelligibilité** : employer des formes féminines à pour conséquence l'allongement de groupes nominaux, des accords plus complexes mais ne doivent pas nuire à la compréhension.

Voici quelques règles utiles :

*Ne plus utiliser de formes tronquées pour préserver la lisibilité du texte.
Ex : les employés (es), les amis/es, les étudiants-es diplômés-es, les surveillantEs...

*Abandonner l'habitude d'écrire un texte au masculin.

*Utiliser le doublet, des noms ou pronoms. On emploie alors la forme féminine et la forme masculine. Ex : **Le salarié et la salariée** devront...

*Utiliser des formulations neutres :

- Employer un nom collectif. Ex : utiliser ...”*tous les membres retraités*”...plutôt que ...”*tous les retraités et toutes les retraitées*”...
- Employer un nom qui correspond à la fonction plutôt que des personnes. Ex : *utiliser “le secrétariat prend en charge...”* plutôt que ... *“le ou la secrétaire prend en charge”*....
- Employer un nom épïcène au pluriel. Ex : *“les secrétaires”* plutôt que *“la ou le secrétaire”*.
- Indiquer le genre du nom épïcène par un déterminant approprié. Ex : *“Sa médecin...”*.
- Avoir recours aux adjectifs qui ont la même forme dans les deux genres. Ex : utiliser *“les femmes et les hommes responsables de ces enfants...”* plutôt que *“les femmes gardiennes et les hommes gardiens de ces enfants...”*.
- Utiliser des pronoms ou des adjectifs neutres : vous, quiconque, plusieurs, chaque... Ex : *“Le mémo a été envoyé à chaque responsable”*...plutôt que *“le mémo a été envoyé à chacun et chacune des responsables”*.
- Cependant, il ne faut pas abuser de formulations neutres car il faut bien faire comprendre qu’on s’adresse aux femmes et aux hommes.

Vous désirez tout connaître sur l’écriture épïcène? Il s’agit de consulter : *Vachon-L’Heureux, Pierrette. Guénette, Louise. Avoir un bon genre à l’écrit. Guide de rédaction épïcène. Office québécois de la langue française. Les Publications du Québec. Québec.*

*Maureen Tennier,
Condition des femmes*



L’Arc-en-Ciel par internet???? Pourquoi pas?

Nous voulons savoir combien d’entre vous seraient intéressés à recevoir notre journal par courriel. Éventuellement, une adresse sera attribuée à cet effet. Manifestez votre intérêt en expédiant un message à l’adresse : realetmonique@hotmail.com

La prochaine édition vous parviendra peut-être sur votre ordinateur!

Bourses de l'AREQ

En 2013-2014, notre région est ciblée par le programme de bourses de l'AREQ pour le soutien à la formation. Ces bourses visent à soutenir des membres de l'AREQ ou encore leurs proches inscrits dans une démarche de formation ou de perfectionnement.

Les bourses sont décernées dans les dix régions de l'AREQ, en rotation, sur une base triennale.

On trouve l'information sur le site de l'AREQ(CSQ) : cliquer sur SERVICES et ensuite sur BOURSES DE L'AREQ POUR LE SOUTIEN À LA FORMATION.



Nombre de membres de l'AREQ

- Au national : 56 262
- À la région : 4 124
- Au secteur : 591

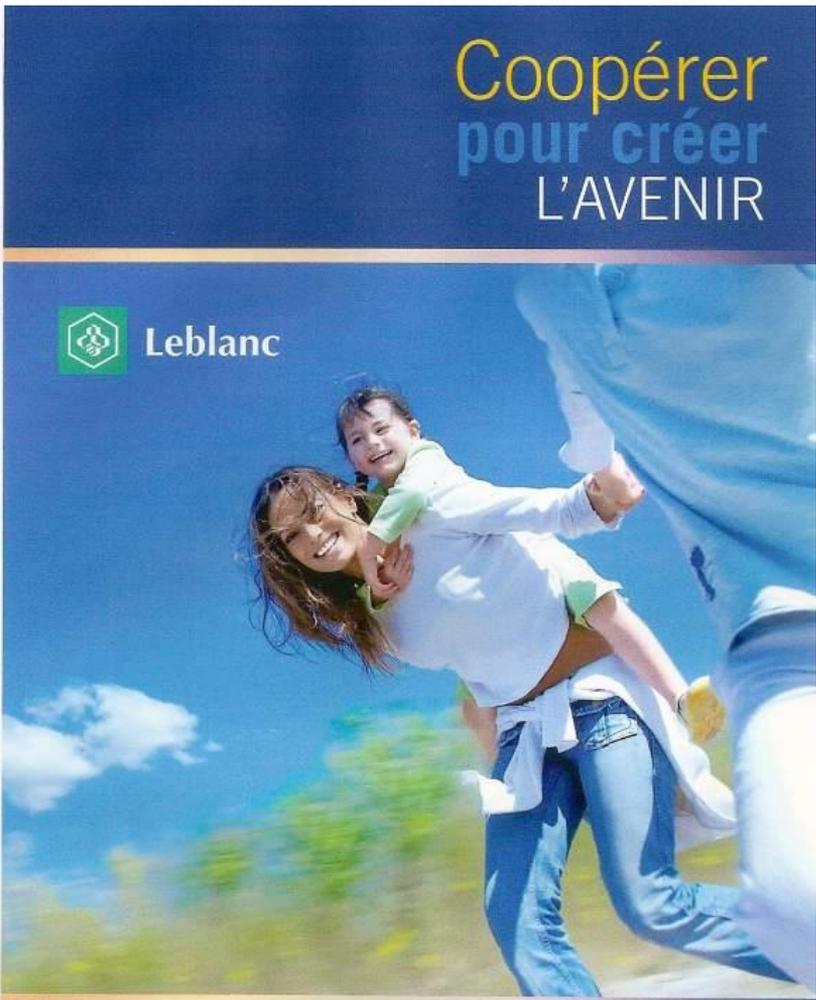
**Merci au STEEQ
et à Mme Julie Lapointe pour leur
collaboration à l'*Arc-en-Ciel*.**

La couverture en couleurs est réalisée grâce à la contribution de certaines Caisses populaires Desjardins de notre Secteur.

Merci à :

- **Les Caisses populaires Desjardins des Monts et Rivières, de Tracadieche, de Maria, de New-Richmond, des Quatre-Vents, du Centre-Sud gaspésien.**

Adresse de retour : 325, rue Landry
Carleton G0C 1J0



**Coopérer
pour créer
L'AVENIR**

 **Leblanc**

NOUS SOMMES NOMBREUX
À CROIRE QUE LES